## Interventions parlementaires en suspens au 30.11.2006

## **96.3264 (Po. Stump): Application des principes de la formulation non sexiste** (lignes directrices analogues pour le français et l'italien)

Le Conseil fédéral est prêt à accepter le postulat, « conscient que pour les langues latines ne sont envisageables que des solutions particulières"

Liauidé

04.10.1996 : CN Opposition; discussion renvoyée.

## 98.3256 (Mo. Cavadini Adriano): Administration fédérale. Engagement d'un plus grand nombre de tessinois

Le CF propose de transformer la motion en postulat. Liquidé

18.12.1998 : CN La motion est transmise sous forme de postulat

## 00.425 (Iv.pa. Berberat): Enseignement des langues officielles de la Confédération

Initiative parlementaire

Etat des délibérations décidé de donner suite

22.03.2001 : CN Décidé de donner suite à l'initiative.

20.06.2003 : CN Le délai imparti pour présenter un projet est prorogé jusqu'à la fin de l'année 2005 au plus tard.

16.12.2005 : CN Le délai est prorogé jusqu'à ce que l'examen de la loi sur les langues soit terminé.

### 03.1006 (QO Bugnon): Les minorités linguistiques sont-elles vraiment respectées? -

Absence de traduction pour les documents soumis aux membres des commissions parlementaires Pas de réponse du CF

Etat des délibérations : Non encore traité au conseil

#### 04.3738 (Ip. Abate): Publications en anglais, mais non en italien?

Selon le CF, une approche pragmatique a été choisie

Etat des délibérations Non encore traité au conseil

18.03.2005 : CN La discussion est reportée.

### 04.429 (Iv.pa. Levrat): Loi fédérale sur les langues nationales

Initiative parlementaire

Etat des délibérations décidé de donner suite

12.11.2004 : CSEC-CN Décidé de donner suite à l'initiative.

03.02.2005: CSEC-CE Adhésion.

## 05.3036 (Mo. Müller Philipp): Examen théorique de conduite. Réglementation nationale sur les langues proposées

Le Conseil fédéral propose d'accepter la motion.

Etat des délibérations : Non encore traité au conseil

06.10.2006 : CN Opposition; discussion renvoyée.

### 05.3188 (Po. Beck): Enseignement des langues dans la formation professionnelle

Le Conseil fédéral propose de rejeter le postulat.

Etat des délibérations : Non encore traité au conseil

# 05.3750 (Mo. Ruey): Maîtrise de langues nationales officielles par les hauts fonctionnaires de l'administration fédérale

Le Conseil fédéral propose de rejeter la motion. Etat des délibérations : Non encore traité au conseil

#### 06.3082 (Mo. Zisyadis): Loi fédérale contre les discriminations

Le CF propose de rejeter la motion

Etat des délibérations : Non encore traité au conseil

#### 06.3478 (Ip. Levrat): Apprentissage à la Confédération. Les jeunes Romands négligés

Etat des délibérations : Non encore traité au conseil

### 06.3550 (Ip. Abate): Relations avec l'Italie. Stratégie de communication

Etat des délibérations : Non encore traité au conseil